

Aperçu des travaux à venir



Page 25

Aperçu des travaux à venir

- Inauguration de la Maison GARAF



Page 26

Aperçu des travaux à venir

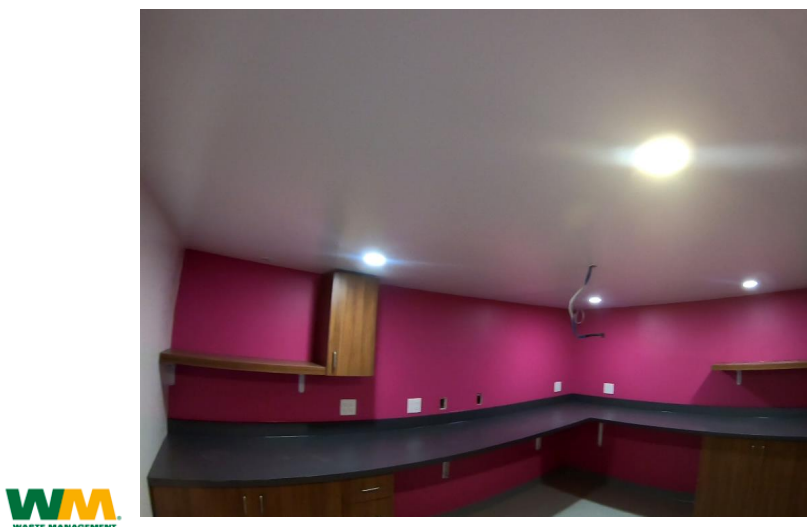
- Inauguration de la Maison GARAF



Page 27

Aperçu des travaux à venir

- Inauguration de la Maison GARAF



Page 28

Aperçu des travaux à venir

- Inauguration de la Maison GARAF



Page 29

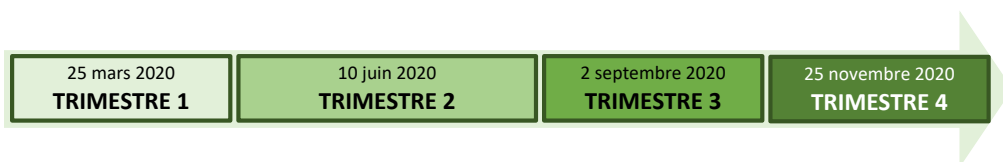
Aperçu des travaux à venir

- Inauguration de la Maison GARAF



Page 30

Prochaine réunion



Prochaine rencontre :

- Mercredi 2 septembre, 19 h
- Approche à valider en fonction de l'évolution du contexte



Page 31

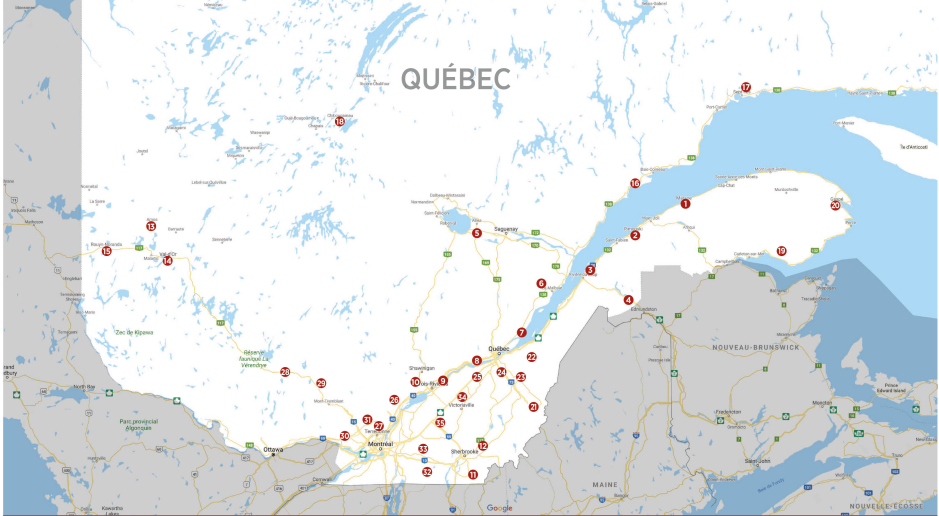
Cartes des lieux d'enfouissement technique

- Dans l'inventaire du MELCC, 35 lieux d'enfouissement technique sont autorisées à recevoir des matières résiduelles au sens du Règlement sur l'enfouissement et l'incinération des matières résiduelles (REIMR).
- Sur le territoire du sud du Québec, 14 LET
 - Sur la Rive-Nord, de Gatineau à Champlain
 - Sur la Rive-Sud, de Vaudreuil jusqu'à Victoriaville
- Bilan 2018 de Recyc-Québec démontre:
 - Un fragile équilibre entre les besoins en enfouissement et les capacités autorisées.



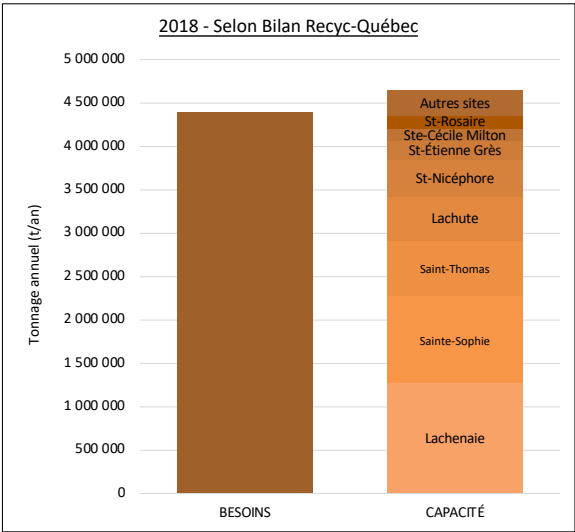
Page 32

LIEUX D'ENFOUSSEMENT TECHNIQUE (LET) AUTORISÉS ET EN EXPLOITATION



- | | | | |
|-----------------------|---------------------------|----------------------------|----------------------------|
| 1 Matane | 10 Saint-Étienne-des-Grès | 19 Saint-Alphonse | 28 Mont-Laurier |
| 2 Rimouski | 11 Coaticook | 20 Gaspé | 29 Rivière-Rouge |
| 3 Cacouna | 12 Bury | 21 Saint-Côme-Linière | 30 Lachute |
| 4 Dégelis | 13 Amos | 22 Armagh | 31 Sainte-Sophie |
| 5 Hébertville-Station | 14 Val-d'Or | 23 Frampton | 32 Cowansville |
| 6 Clermont | 15 Rouyn-Noranda | 24 Saint-Lambert-de-Lauzon | 33 Sainte-Cécile-de-Milton |
| 7 Saint-Joschim | 16 Raguenau | 25 Saint-Flavien | 34 Saint-Rosaire |
| 8 Neuville | 17 Sept-Îles | 26 Saint-Thomas | 35 Drummondville |
| 9 Champlain | 18 Chibougamau | 27 Terrebonne | |

Carte des lieux d'enfouissement technique
du Québec



Mise à jour des démarches - Phase 3B

Vue d'ensemble des démarches

- **Décembre 2019** : rencontre avec le voisinage du site
- **Février-Avril 2020** :
 - Dépôt du rapport de consultation de l'automne 2019 au ministère ainsi que d'une synthèse des engagements de l'entreprise
 - Dépôt de réponses aux questions du ministère
- **Mai-juin 2020** : échanges avec le ministère sur un plan préliminaire de compensation pour la perte de milieux humides



Page 35

Mise à jour des démarches -Phase 3B : ajustements au projet et engagements

Camionnage

- Réparation d'un pavage à l'origine de bruits perçus en provenance de la balance (automne 2019)
- Installation d'une signalisation à la sortie du site (sur la propriété) afin de sensibiliser les camionneurs à l'utilisation du frein Jacob



Page 36

Mise à jour des démarches- Phase 3B: ajustements au projet et engagements

- Ajout de panneaux sur la route 143 afin d'aviser d'une sortie de camions



Page 37

Mise à jour des démarches- Phase 3B: ajustements au projet et engagements

Camionnage

- Passage plus fréquent d'un camion-balai en période estivale (d'ici l'éventuelle relocalisation de l'entrée)
- Évaluer la faisabilité d'intégrer une aire de nettoyage de camions dans le design de la nouvelle entrée



Page 38

Mise à jour des démarches- Phase 3B: ajustements au projet et engagements

- Études en cours - relocalisation de l'entrée du site



Mise à jour des démarches - Phase 3B: ajustements au projet et engagements

Milieux naturels

- Poursuivre la collaboration avec le milieu pour l'élaboration d'un projet de compensation pour la perte de milieux humides
- Évaluer la possibilité de développer un sentier d'interprétation en périphérie du site (avec percées visuelles sur la plantation de saules)

Mise à jour des démarches- Phase 3B: ajustements au projet et engagements

Communications avec le milieu

- Acheminer des lettres au voisinage en cas de travaux susceptibles de générer des odeurs ou du bruit
- Tenir des portes ouvertes chaque deux ans



Page 41

Mise à jour des démarches phase 3B: ajustements au projet et engagements

Autres

- Dans la mesure du possible, éviter les travaux susceptibles de générer des odeurs ou du bruit lors des longues fins de semaine
- Invitation des serres Demers au Comité de vigilance pour échanger sur les nuisances potentielles (ex. luminosité) - *à venir*
- Offre d'un tarif préférentiel à l'enfouissement pour les voisins du site - *à venir*



Page 42

Mise à jour des démarches Phase 3B: ajustements au projet et engagements

Autres

- Ajout de marqueurs visuels pour délimiter les limites de la propriété (facilitant pour le Club du Faisan)
- Faire un suivi auprès d'Hydro-Québec pour obtenir de l'information sur des pannes fréquentes dans le voisinage



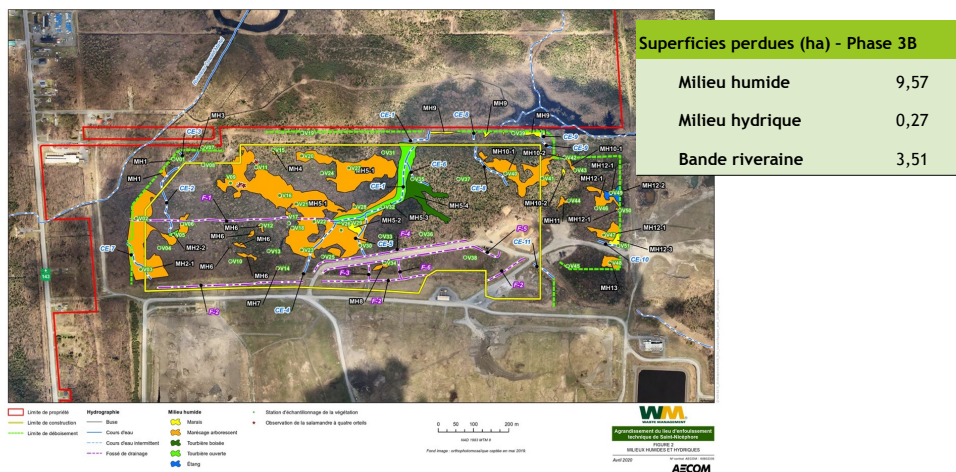
Page 43

Mise à jour des démarches Phase 3B: Projet de compensation - milieux humides et hydriques



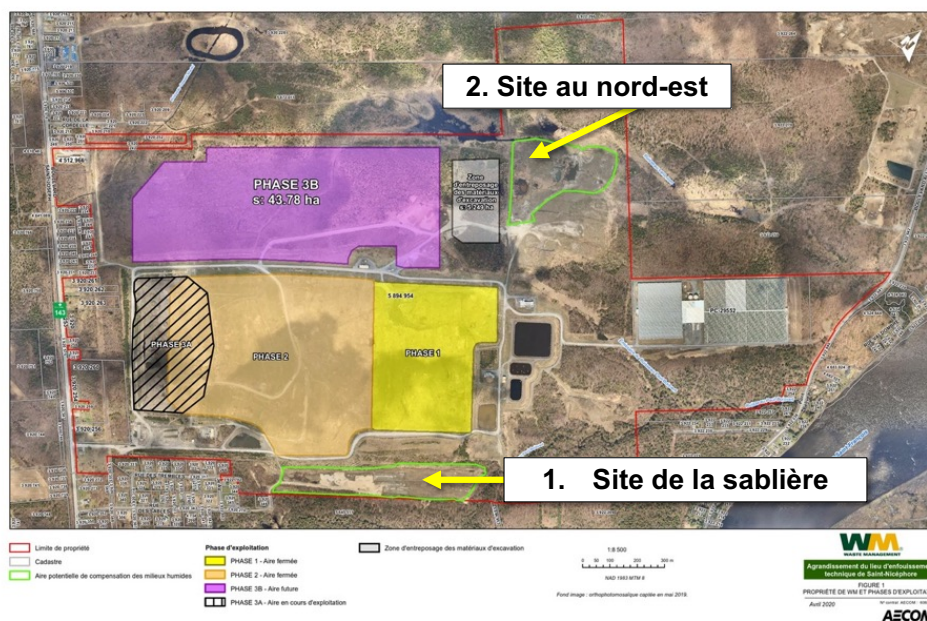
Page 44

Mise à jour des démarches: Projet de compensation - milieux humides et hydriques

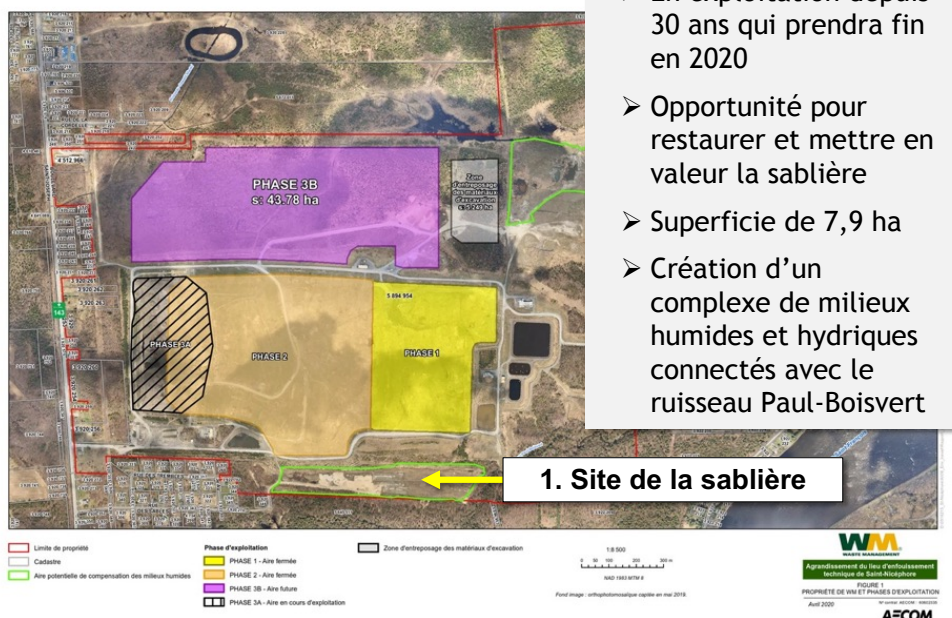


Page 45

Deux sites identifiés pour la compensation



Site 1 : sablière au sud



- En exploitation depuis 30 ans qui prendra fin en 2020
- Opportunité pour restaurer et mettre en valeur la sablière
- Superficie de 7,9 ha
- Création d'un complexe de milieux humides et hydriques connectés avec le ruisseau Paul-Boisvert

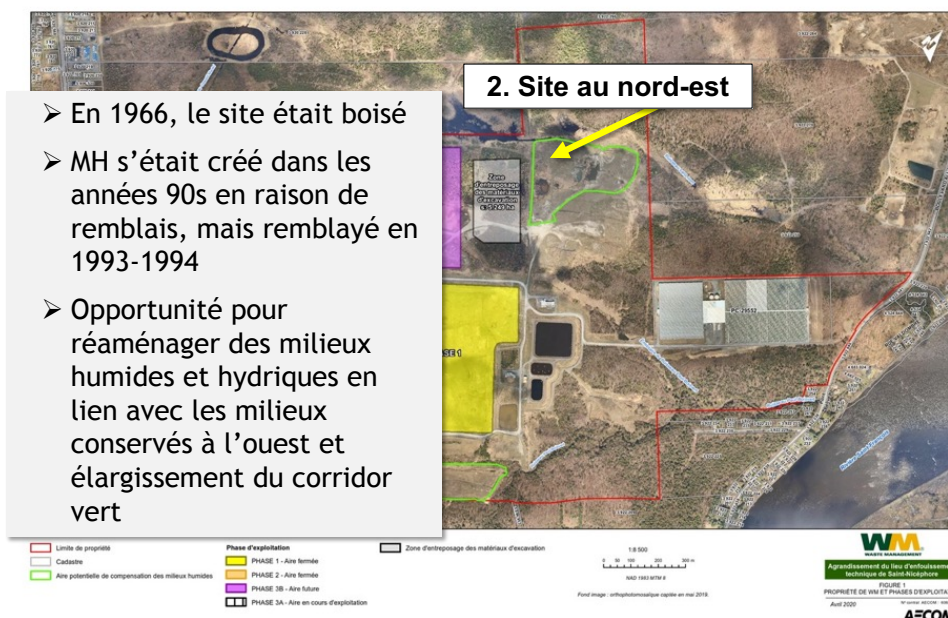
Site 1 : sablière au sud

- Issu d'une suggestion du CRECQ lors des rencontres d'échanges en novembre 2019
- Faisabilité technique validée - dépôt d'un projet préliminaire au ministère en mai 2020
- Présentation au CRECQ et au COGESAF en mai 2020, pour commentaires

Suggestion des groupes environnementaux (mai 2020)

- Inclure un site de ponte pour la tortue des bois

Site 2 : site au nord-est



Site 2 : site au nord-est

- Secteur à potentiel intéressant identifié par WM
- Vision d'ensemble présentée aux groupes environnementaux en mai 2020
- Version préliminaire déposée au ministère en juin 2020
- Rencontre de consultation à venir avec les groupes environnementaux sur le site nord-est spécifiquement

Suggestion des groupes environnementaux (mai 2020)

- Laisser un secteur en friche (habitat critique pour certaines espèces)

Jugement sur l'article 45 du décret de fusion

- **Rappel de la raison d'être des procédures judiciaires :**
Clarifier le flou juridique concernant l'application d'un référendum décisionnel sur tout projet d'agrandissement du site (issu du décret de fusion de Saint-Nicéphore et Drummondville)
- Décision rendue le 16 mars 2020
- Jugement nuancé (article 45 valide, mais balisé)



Page 51

État de situation - capacité du site

- Le décret 551-2013 prévoit une capacité d'enfouissement total de 2 300 000 tonnes de matières résiduelles.
- La date de fermeture du site a été repoussée au plus tard au 10 septembre 2021 en vertu du décret 2019.
- A ce jour, environ 2 100 000 tonnes ont été reçues.
- Au rythme actuel, la capacité sera comblée en décembre 2020.
- Dans ce contexte, WM a déposé au MELCC une demande pour combler le volume qui s'est créé sur la Phase 2 en raison du tassement des déchets.



Page 52

État de situation - capacité du site



Page 53